Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212900393-20251202-DELIB_2025_134-DE

CONCARNEAU

DÉLIBÉRATION N°2025-134
SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 décembre à 18h30, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 24 novembre 2025 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Marc BIGOT, Maire.

Étaient présents :

M. Marc BIGOT Marc, Mme Annick MARTIN, M. Thierry LE CORRE, M. François BESOMBES, Mme Monique CAPITAINE, M. Eric MALLEJACQ, Mme Maguy BAQUE, M. Philippe HENNION, Mme Ludivine CRUAU, M. Alain ÉCHIVARD, M. Yann ALLOT, Mme Marie-Christine LE NOUENE, Mme Evelyne LE NEVE, M. Patrick VASSEUR, Mme Annie MOULLEC, Mme Elena PATY, M. Jérôme BERDER, Mme Josette RAZER, Mme Elisabeth JANVIER, Mme Julie DUPUY, M. Thomas LE BON, M. Fanch LE DOZE, Mme Hélène DERRIEN, M. Gilles HUARD, Mme Nathalie RENAULT, M. Antony LE BRAS.

Pouvoirs :

M. Claude GUILLOU donne pouvoir à M. Yann ALLOT,
Mme Fabienne LE CALVEZ donne pouvoir à Mme Annick MARTIN,
M. Patrick HEMON donne pouvoir à M. Marc BIGOT,
Mme Valérie GUILLOU donne pouvoir à M. Thierry LE CORRE,
M. Etienne LANG donne pouvoir à Mme Julie DUPUY,
Mme Sonia MARREC donne pouvoir à Mme Monique CAPITAINE,
M. Quentin LE GAILLARD donne pouvoir à Mme Ludivine CRUAU.

Secrétaire de séance : M. Gilles HUARD

Nombre de conseillers : 33 en exercice, 26 présents, 33 votants.

PV séance précédente : Le procès-verbal de la séance du 29 octobre 2025 a été adopté par 33 voix POUR

Publication par voie d'affichage du 4 décembre au 4 février 2025

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE A LA CRECHE ASSOCIATIVE « A LA RUE BÉOLE »

M. Eric MALLEJACQ, adjoint au Maire, expose :

OBJET DE LA NOTE :

La ville de Concarneau est avec la Caisse d'allocations familiales, le seul partenaire de la crèche associative A la rue Béole. Au cours de l'été, lors d'une réunion en présence de la coordinatrice Petite Enfance, le bureau de l'association a indiqué que la crèche associative traverse, pour l'exercice 2025, une situation financière dégradée.

CONTEXTE ET CADRE JURIDIQUE :

Un premier rapport présenté le lundi 13 octobre dernier à la municipalité a permis de dresser un état des lieux financier de l'Association A La Rue Béole pour 2025 qui sollicitait la Ville dans un courrier du 30 septembre 2025 afin d'obtenir une subvention complémentaire de 40 000 € permettant de couvrir la moitié d'un déficit présumé.

La municipalité du 13 octobre dernier proposait d'organiser une rencontre entre Mme l'Adjointe à la stratégie financière, M. l'Adjoint à l'Education-Jeunesse, la Politique de la Ville et les Sports et les représentants de l'association ALRB afin d'échanger sur les derniers éléments financiers connus et clarifier la demande de subvention complémentaire.

La rencontre ayant eu lieu le mardi 21 octobre en Mairie, il est désormais possible d'envisager un accompagnement financier supplémentaire de la part de la Ville. Les éléments en notre possession ont permis d'affiner l'aide complémentaire pour un montant de 10 000 € (et non 40 000 €) en accompagnement de ce que la Caf a prévu de verser en supplément à l'Association pour 2025 (55 300 €).

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212900393-20251202-DELIB_2025_134-DE

Ces aides complémentaires doivent permettre à l'Association de passer ce cap particulier de la vie de la structure d'accueil de jeunes enfants.

La somme correspondant à la subvention complémentaire proposée pour 2025 (10 000 €) n'est pas inscrite au budget.

ANNEXE :
Courrier ALRB du 30 septembre 2025

Vu l'avis favorable de la commission Services à la population du 4 novembre 2025,

Vu l'avis favorable de la commission Moyens généraux du 20 novembre 2025,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par **33 voix POUR**

- Décide d'approuver l'attribution d'une subvention complémentaire de 10 000 € « A la rue béole » sur le budget 2025,
- Décide de procéder à l'inscription de cette somme au budget par décision modificative.

A Concarneau, le 4 décembre 2025,
Le Maire,
Marc BIGOT

Mairie de Concarneau Finistère

Signé par : Marc BIGOT
Date : 04/12/2025
Qualité : MAIRE DE CONCARNEAU